

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Marie AGIER et Dominique LABEYRIE ont le plaisir de vous annoncer la naissance de **Swan Chloé Christiane LABEYRIE** née le 04 novembre 2009 à **Lesparre-Médoc**. Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à Swan et félicite les heureux parents.

DÉCÈS

Le Conseil Municipal présente ses condoléances aux familles de :

FOURNIER Jacques Yves Alain, décédé le 26 septembre 2009 à Vensac, à l'âge de 70 ans.

BOURNARD Roland, décédé le 15 octobre 2009 à Vensac, à l'âge de 75 ans.

BOURGEAUD Simone (Monette) épouse Piquemal, décédée le 30 octobre 2009 à Vensac, à l'âge de 74 ans.

MINAULT Philippe, décédé le 4 novembre 2009 à Bordeaux, à l'âge de 55 ans.

CHENET Pierre Alfred, décédé le 22 novembre 2009 à Vensac, à l'âge de 84 ans.

GUERINET Claude, décédé le 30 novembre 2009 à Vensac, à l'âge de 77 ans.

VIE ASSOCIATIVE

Gymnastique : Les lundis et mercredis de 18h45 à 19h45. Inscription au 05 56 09 58 60 ou sur place.

Self Défense : "Nihon Tai- Jitsu" Tous les mardis des semaines impaires de 18h15 à 20h15, à la salle des fêtes.

Relaxation : "Taï Chi Qi Gong" Tous les vendredis matin de 10h à 11h45, à la salle des fêtes.

Le Petit Pinceau : Tous les mardis et mercredis de 14h à 17h.

La Pétanque Vensacaise : Concours tous les dimanches après- midi.

CIEL ECRAN : Le programme du 1er trimestre 2010, présenté lors de la soirée "André RIEU", est modifié à la demande de spectateurs.

La soirée théâtre "Ma femme est folle", prévue le mardi 2 février, est annulée et remplacée par une soirée opérette "Le chanteur de Mexico" présentée le vendredi 19 février.

Mois de janvier :

- Vendredi 15 : Loto à la salle des fêtes organisé par "Le Petit Pinceau"
- Samedi 16 : Vœux du Maire à 18 h 00 à la salle des fêtes.
- Vendredi 22 : A la salle des fêtes, soirée Ciel Ecran "Humour" : "Plus si affinités" avec Pascal Légitimus et Mathilda May.
- Samedi 23 : Soirée avec les "Musicomédiens" de Grayan à la salle des fêtes, organisée par Vensac-Loisirs-Culture.
- Dimanche 24 : Assemblée Générale de "Vensac-Loisirs-Culture", à la salle des fêtes.
- Dimanche 31 : Assemblée Générale de "La Pétanque Vensacaise", à la salle de réunion.

Mois de février :

- du 5 au 7 : Sortie à Luchon, organisée par le "Comité des Fêtes".
- Vendredi 12 : Loto à la salle des fêtes, organisé par "La Pétanque Vensacaise"
- Samedi 13 : Sortie à Bordeaux "Le cirque de Pékin", organisée par le "Comité des Fêtes".
- Vendredi 19 : A la salle des fêtes, soirée Ciel Ecran "Opérette" : "Le chanteur de Mexico", opérette à grand spectacle en deux actes et quinze tableaux, musique de Francis Lopez.
- Dimanche 28 : Repas des anciens à la salle des fêtes, organisé par la commune.

Mois de mars :

- Vendredi 5 : Loto à la salle des fêtes, organisé par le "Comité des Fêtes".
- Dimanche 7 : Soirée avec les "Musicomédiens" de Grayan à la salle des fêtes, organisée par V. L. C.
- Samedi 13 : Repas à la salle des fêtes, organisé par le "Comité des Fêtes".
- Vendredi 19 : A la salle des fêtes, soirée Ciel Ecran "Concert" : "Age tendre, la tournée des idoles", 4ème tournée débutée en mars 2009, animée par Pierre Douglas et Sophie Darel.
- Samedi 20 : Assemblée générale du "Petit Pinceau Vensacais", à la salle des fêtes.
- Dimanche 21 : Vide Armoire à la salle des fêtes, organisé par "L'Amicale Laïque".
- Vendredi 26 et Samedi 27 : Soirées Cabaret, organisées par "Vensac-Loisirs-Culture".

Mois d'avril :

- Vendredi 2 et Samedi 3 : Soirées Cabaret, organisées par "Vensac-Loisirs-Culture".
- Vendredi 9 : Loto à la salle des fêtes, organisé par "Le Petit Pinceau"
- Samedi 10 : Sortie à Bordeaux "L'opéra rock de Mozart", organisée par le "Comité des Fêtes".
- Dimanche 11 : Assemblée Générale de "l'Association Communale de Chasse Agréée", à la salle des fêtes.

LES ASSOCIATIONS

- **A.C.C.A.** : Michel ALLARD - tél. : 05 56 09 45 39
- **Comité des Fêtes** : Cathy EYMOND - tél. : 06 87 07 50 78
- **Vensac-Loisirs-Culture** : Myriam DOLBEAU - tél. : 05 56 09 47 85
- **Le Petit Pinceau** : Pierrette PACAUD - tél. : 05 56 09 43 62
- **La Pétanque Vensacaise** : Stéphane GOMESSE - tél. : 06 30 29 22 05
- **Self Défense** : "Nihon Tai Jitsu" et **Relaxation** : "Taï Chi Qi Gong"
- Paul SCHMIDT - tél. : 0 975 652 954



Le Mot du Maire

Vensac se porte plutôt bien, des commerces devraient être créés en 2010 et récemment des vétérinaires se sont installés au centre du village. Vensac reste dynamique et cela me fait plaisir.

Toujours autant de monde pour participer aux diverses manifestations, mais aussi des mounaqueurs qui, malgré les intempéries, se sont donnés beaucoup de mal et ont œuvré pour qu'une fois de plus notre centre bourg soit sobrement, mais admirablement décoré pour les fêtes de fin d'année. Je les en remercie sincèrement et je les félicite pour leur ingéniosité et leur talent.

Domage que la fête soit gâchée par le vol des sapins dès le lendemain de leur mise en place. Il est vraiment très difficile de comprendre et d'accepter de tels actes qui ne respectent ni le travail de nos mounaqueurs, ni le bien communal.

Nos associations font toujours preuve du même dynamisme. Je salue l'initiative du "Petit Pinceau" qui se diversifie en ouvrant ses portes aux plus jeunes.

C'est un réel plaisir de voir à quel point les gens se mobilisent pour préserver et améliorer l'ambiance de notre village.

L'équipe communale s'efforce de gérer toujours au mieux les finances de la commune et en cette fin d'année, nous pouvons, sans aucune modestie, dresser un bilan positif. En 2010 nous allons acquérir la propriété "Delsol", changer les toitures de l'école, de la mairie et certainement quelques travaux sur nos routes.

Dans la page qui suit, je vous ferai part de réflexions personnelles sur l'avenir de notre Médoc.

En attendant de vous retrouver autour du verre de l'amitié, **le samedi 16 janvier à 18h00 à la salle des fêtes**, je vous souhaite à tous une très bonne année 2010.

Jean-Luc Piquemal.

Informations Municipales

4^{ème} trimestre 2009

Le mot du Maire

Informations diverses

État Civil

Vie associative

de janvier à avril 2010



RÉFLEXIONS SUR L'AVENIR DE NOTRE POINTE DU MÉDOC

Le manque d'emplois permanents et qualifiés est flagrant, la population vieillissante !

La principale activité envisagée et privilégiée semble être le tourisme, qui génère certes beaucoup d'emplois, mais saisonniers, et liée à la conjoncture et au temps. Est-ce une activité suffisamment pérenne pour faire vivre une région ?

Peu d'entreprises envisagent de venir s'installer, notamment en raison du manque d'infrastructures dignes de ce nom, Qu'elles soient routières, ferroviaires ou de communications, elles manquent.

En conséquence, les entreprises préfèrent s'installer en banlieue bordelaise, où les conditions d'accueil et de travail sont bien meilleures. C'est notamment le cas pour la fabrication d'éoliennes.

Autre problème de notre époque, dès qu'il est question de faire quelque chose, il se trouve toujours des gens pour monter une association contre tout projet, qu'il soit d'intérêt régional, national, voire international. Par exemple :

- Le grand contournement de Bordeaux, pourtant indispensable dans un avenir proche.
- La ligne LGV au sud de Bordeaux, "Ligne Sud Europe Atlantique".
- Le terminal méthanier.

Tous souhaitent avoir le confort moderne, en laissant les inconvénients aux autres !!!

Il y a aussi le manque de courage politique de certains élus qui, par électoralisme, ne feront rien pour faire évoluer la situation, notamment notre Médoc.

A méditer si nous voulons, un jour, avoir du travail qualifié et pérenne.

INFORMATIONS DIVERSES

Ouverture d'un Cabinet de Vétérinaires à Vensac

Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans la commune, face à la mairie, deux vétérinaires jeunes, mais néanmoins expérimentés. Service de garde assuré, tél 05 56 41 32 74.

Récolte viticole 2009

Pour une superficie de 82 ha 93 a et 75 ca, la récolte AOC Médoc rouge est de 4 240 hl, soit un rendement de 51,12 hl/ha, inférieur au rendement autorisé (55 hl/ha)

Sans aucun doute, si la quantité est faible, le millésime 2009 devrait être le plus beau de tous ! Aromatique, riche et dense, grâce à une nature généreuse et des conditions climatiques exceptionnelles.

Le marché de Noël

Réalisé par Le Petit Pinceau Vensacais, il a eu lieu les 28 et 29 novembre 2009 à la salle des fêtes. Comme tous les ans, les artistes du Petit Pinceau ont exposé et vendu leurs créations. Cette année encore, ils peuvent se féliciter du succès remporté.

La Présidente du Petit Pinceau Vensacais a eu la riche idée d'ouvrir une section d'arts plastiques les mercredis après-midi pour les enfants à partir de 6 ans. Pour les inscriptions, s'adresser à Pierrette PACAUD tél : 05 56 09 43 62.



La grippe A

Chacun est libre de se faire vacciner ou pas. Pour ceux qui sont décidés à le faire, et qui ont reçu un bon, il faut se rendre dans les locaux du TGI (Tribunal de Grande Instance), 7 rue de Grammont à Lesparre-Médoc.

Les horaires : du lundi au vendredi de 16h00 à 20h00, le samedi de 9h00 à 13h00.

Ciel Ecran

Nous vous rappelons que vous pouvez recevoir, par internet, le programme retenu par la commune. Inscrivez-vous à la mairie par courriel ou par téléphone.

Vous pouvez aussi le consulter sur le site "vensac-medoc.com", notre site officiel, ou sur le site privé "vensac.com".

Noël et les mounaqueurs

Le 19 novembre, les mounaqueurs se sont réunis pour décider du décor de la place de la mairie. Ils ont bien sûr, tenu compte de ce que pensent les enfants du village et les grands. C'est ainsi qu'une fois de plus, nous avons eu le plaisir, un beau matin, de découvrir une forêt de sapins décorés avec beaucoup de goût. Il faut préciser que ces arbres ont été choisis et coupés par l'O.N.F.

Vous n'imaginez pas à quel point il faut user d'ingéniosité, de compétence et de patience pour fabriquer de tels décors ! Pour le carrosse et le traîneau, bravo pour l'installation et l'électrification. La confection des 200 paquets cadeaux (vides) ont demandé beaucoup d'agilité et de goût. Pour les 9 mounaques et les bonhommes de neige, une fois de plus, les mounaqueurs nous ont épatés. Certaines personnes ont fait remarquer qu'il y a moins de mounaques que l'été ! C'est vrai, mais il ne faut pas oublier que le travail est tellement colossal qu'ils sont obligés, avant même de terminer les préparatifs de Noël, de travailler déjà sur le thème de l'été 2010.



Antenne téléphonie mobile

L'antenne SFR n'est toujours pas en service par absence d'alimentation électrique. Il est question d'avoir également une antenne ORANGE pour éliminer les "zones blanches" sur la commune.

Le cimetière

Dans la semaine précédant la Toussaint, les haies ont été taillées, les mauvaises herbes arrachées ; en un mot, nous avons essayé de rendre notre cimetière le plus «propre et respectueux possible».

Le bruit

Les nuisances sonores sont réglementées, notamment pour la musique, les bruits occasionnés par les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des outils ou appareils pouvant créer une gêne, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses ou scies mécaniques ...

Quant aux propriétaires d'animaux, ils sont tenus de prendre toute mesure pour éviter de déranger le voisinage.

La voirie

Les travaux d'assainissement et de renforcement d'eau potable ont été réalisés. Les raccordements devront être faits par chaque administré, d'ici 2 ans. L'élagage des arbres le long des routes, grâce à la location d'une nacelle, est terminé. Les ponts ont été débouchés et quelques fossés ont été recalibrés.

Le Téléthon

Les 4 et 5 décembre 2009 a eu lieu le 22ème Téléthon national. Comme tous les ans, malgré les attaques acides de Pierre BERGE, le Téléthon a encore été un succès.

MÉMO SERVICES

MAIRIE

Tél. : 05 56 09 44 04

Fax : 05 56 09 53 55

Courriel : mairiedevensac@vensac-medoc.com

Ouverture : lundi, mardi et jeudi, de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Mercredi et vendredi, de 9h à 13h et le samedi de 9h à 12h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél./fax : 05 56 09 46 69

Ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Fermeture : Lorsque la préposée à ce service sera absente (congé, maladie...), la Poste sera fermée les après-midi. L'annonce est effectuée par affiche à la poste.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire à 16 ans.

Inscrivez-vous à la mairie le mois de votre anniversaire.

Garçons et filles nés en janvier, février et mars 1994 : inscriptions avant le 31 mars 2010.

Rappel : garçons et filles nés en octobre, novembre et décembre 1993, inscriptions avant le samedi 16 janvier 2010.

Cette démarche permet :

- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.
- de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
- de faciliter l'inscription sur les listes électorales.

Permanences Point Emploi MEDOC 2009

Le planning des permanences est affiché à la mairie.

Les intoxications

Plus d'un millier de foyers chaque année sont touchés par le monoxyde de carbone qui est un gaz toxique et difficile à détecter. Dans certains cas, il peut entraîner, en quelques minutes, le coma, voire le décès.

Les appareils et installations concernés : appareils de chauffage à combustion, braseros et barbecues, chaudières et chauffe-eau, cheminées et inserts, convecteurs avec combustibles, panneaux radiants à gaz, poêle et cuisinières, engins à moteur thermique, groupes électrogènes. Pour éviter tout problème, faites contrôler vos installations avant l'hiver et veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement.

Soirée Bandas

C'est dans une ambiance chaleureuse et très conviviale que s'est déroulée la soirée Bandas, organisée le samedi 21 novembre à la salle des fêtes par le Comité des Fêtes et animée par la joyeuse troupe "Les bo Goss".



SMICOTOM Ramassage des ordures ménagères

N° vert : 0 800 505 508 du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Courriel : smicotom2@wanadoo.fr
Il est rappelé que le ramassage est effectué très tôt le matin.

Déchetterie

Tél. : 05 56 73 99 98 pendant les heures d'ouverture.

Semaine 36 (du 1^{er} septembre 2009) à la **semaine 9** (28 février 2010) ouverture du mardi au samedi de 13h30 à 17h30.

Semaine 10 (1^{er} mars 2010) ouverture :

- Les mardis et samedis de 8h à 12h et de 14h à 17h30.
- Les mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Vous pouvez dorénavant apporter vos équipements électroniques (téléviseurs, ordinateurs ...) et électriques (réfrigérateurs, machines à laver...) en fin de vie.

Pour le transport, merci de recouvrir vos remorques, vous éviterez ainsi, tel le Petit Poucet, de marquer votre passage tout au long des routes menant à la déchetterie. Pour vos déchets de jardin, vous pouvez les faire brûler du 1^{er} octobre 2009 au 14 mars 2010, "Période durant laquelle l'emploi du feu reste autorisé, article 9 de l'arrêté préfectoral de la Gironde du 11 juillet 2005".

Pour les nouveaux administrés

Les demandes de bacs sont à effectuer à la mairie. Se munir de la taxe foncière «bâti» ou de l'avis d'achèvement des travaux, pour les constructions nouvelles.

Inscription sur les listes électorales

Il est rappelé que l'inscription sur les listes électorales est obligatoire (art.9 du code électoral).

Les inscriptions et radiations s'effectuent en mairie avant le 31 décembre de l'année en cours. Les citoyens des états de l'Union Européenne peuvent demander leur inscription sur les listes complémentaires. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.